

## **Pour une agriculture jurassienne forte et efficace**

Alain Koller (UDC)

Ce qui est simple ailleurs est compliqué dans le Canton du Jura. C'est aussi valable dans l'agriculture et l'aménagement du territoire. À l'heure où notre pays et le monde sont confrontés à une potentielle crise alimentaire majeure, il est urgent de revoir notre copie et de recentrer notre agriculture sur sa mission première, à savoir l'approvisionnement alimentaire.

Selon les nombreux retours qui nous sont parvenus du monde agricole jurassien, la pratique de l'agriculture ne semble pas s'être simplifiée ces dernières années, elle s'est même certainement complexifiée en raison de l'accroissement des exigences bureaucratiques fédérales et cantonales. Nous demandons dès lors au Gouvernement de revoir l'ensemble des règlements, décrets et autres textes réglementaires relevant de sa compétence dans le domaine agricole, le but étant de simplifier cette dimension réglementaire et de désasphyxier l'agriculture de l'excès de bureaucratie, afin de garantir l'exercice à la fois supportable et pérenne de l'agriculture dans notre canton. Le Gouvernement est prié, par le biais des services (comme le Service de l'environnement, de la faune, des forêts, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, etc.), de renoncer à toute sur-réglementation outrepassant les normes fédérales là où cela est possible et de se montrer pragmatique face aux situations de terrain.

**Dès lors, le Gouvernement est prié de faire l'état des lieux de l'ensemble de ses compétences réglementaires dans tous les domaines impactant directement le fonctionnement des exploitations agricoles du Canton du Jura, en vue d'épurer le flot de réglementations et de simplifier la législation pour permettre aux agricultrices et agriculteurs jurassiens d'exercer leur métier efficacement et orienté « production », afin de renforcer la sécurité alimentaire de la population.**

Alain Koller (UDC)

### **Co-signataires**

- Laurence Studer (UDC)
- Francine Stettler (UDC)
- Yves Gigon (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)

Intervention déposée officiellement le 14 décembre 2022